

SESSIONI URDINARIA DI U 2021

RIUNIONI DI U 21 D'UTTOVI DI U 2021

N° 2021 /M2/ 51

QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA LUCIA ARRIO A NOMU DI U GRUPPU CUSTRUIMU L'AVVENE

UGHJETTU : PRIENZA DI L'ARTE CUNTEMPURANEU NANTU A U TARRITORIU

A l'attenzione di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica

Signore Presidente di u Cunsigliu Esecutivu, Signora Presidente di l'Assemblea, cari cunsiglieri,

Depuis plusieurs années, la Collectivité de Corse mène une ambitieuse politique de soutien au secteur culturel. Portée par cette politique active, la filière de l'audiovisuel par exemple se porte particulièrement bien : les tournages sur l'île se multiplient et les cinéastes corses se sont vu décerner de nombreux prix attestant de la qualité de leur travail (notons que la Direction dédiée a été renforcée).

Mais je voudrais appuyer, par cet exemple, la question des arts visuels.

La CdC dispose, dans le domaine de la Culture et du Patrimoine, de nombreux outils. Ainsi notamment, le FRAC, outil majeur de l'art contemporain pour le territoire, avec cette année une nouvelle équipe à sa tête, mais aussi un service des arts visuels qui gère une grande diversité d'actions. Elle soutient des fabrique culturelle, qui savent innover dans le domaine. Elle gère et dispose également de nombreux lieux dédiés : les musées de la Direction du Patrimoine bien-sûr, mais aussi de nouveaux espaces pour l'art et la culture tels que le fort Charlet à Calvi, qui abrite le Centre de conservation et de restauration du patrimoine mobilier de Corse ... et de nombreux bâtiments qui pourraient abriter des oeuvres.

L'acquisition de sculptures monumentales installées sur le site antique d'Aleria, lui donnant une autre dimension, ainsi que la récente acquisition d'un tableau d'Henri Matisse, qui a permis de donner lieu à une exposition de grande ampleur au Musée de la Corse, montre le chemin que l'on peut suivre, et l'intérêt de développer l'action transversale de la Collectivité.

La Corse, riche de son Patrimoine ancien, petit et grand, doit aussi bâtir son Patrimoine futur, car le Patrimoine de demain est celui qui se construit aujourd'hui.

Ma question est donc la suivante : forts de la réussite du secteur audiovisuel épaulé par la Collectivité, que prévoyez-vous pour accroître la présence de l'art moderne mais surtout contemporain sur le territoire ? Comment envisagez-vous d'assurer sa visibilité pour le public ?

A ringraziavvi assai,